

LA MAILLE DE ROXTON FALLS

Depuis une couple de mois les citoyens de Roxton Falls ont à souffrir considérablement du retard des malles, à la compagnie du chemin de fer du Pacifique. Depuis que l'heure des convois a été changée sur ce chemin, les malles sont arrêtées à Actonville vingt quatre heures durant, quoique cette ville ne soit qu'à six milles de Roxton Falls.

Ainsi une lettre pour Roxton Falls partant de Montréal à 4 h., de l'après-midi, le lundi, n'arrivera à destination que le mardi à 4 1/4 h., de l'après-midi. La réponse à cette lettre partira le lendemain, de Roxton Falls, à 10.10 h. A.M., c'est-à-dire le mercredi, et n'arrivera à Montréal que le jeudi à midi.

Ça prend donc à l'heure actuelle quatre jours pour correspondre entre Montréal et Roxton Falls.

C'est un état de choses intolérable pour les hommes d'affaires, et si une compagnie du Pacifique ne peut remplir son contrat pour le transport des malles, il est juste et nécessaire que le département des Postes organise un autre mode de transport entre Actonville et Roxton-Falls, au moyen d'un convoi, comme autrefois.

Nous attirons l'attention de Sir A. P. Caron sur cet état de choses et le prions d'y porter remède.

RENAN JUGÉ PAR LE SENAT FRANCAIS

M. le comte de Ségur d'Agnesseau adresse une lettre au ministre sur les livres placés entre les mains des évêques.

J'ai bien des reproches à faire au gouvernement sur cette question.... Autre reproche au sujet de nominations scandaleuses qui ont été faites, de Renan, professeur au collège de France et que M. Rouland a osé reprocher.

M. Sainte-Beuve—Je proteste contre des imputations personnelles qui s'adressent à des hommes honorables (à Renan).....

N'interrompez pas..... à l'ordre, à l'ordre l'interrupteur.

M. le baron de Chapuis-Montla ville—I n'est pas possible de ne pas éprouver une affliction profonde lorsqu'on voit dans une certaine littérature moderne, dont on vient louer les auteurs, fouler aux pieds les lois de l'ordre éternel, attaquer la religion, base de l'ordre social. (Très bien, très bien.)

Il n'est pas permis de venir ici faire l'éloge de ces hommes qui portent l'incendie dans la société en répandant dans les masses des doctrines d'athéisme et d'irréligion.

C'est là un danger social contre lequel doivent se réunir toutes les forces des hommes de bien. Nous protestons contre ces doctrines funestes de toute l'énergie de nos convictions. (Nouvelle et vive approbation)

L'immoralité coule à pleins bords et c'est à nous plus particulièrement, qu'il appartient de signaler au gouvernement les moyens d'y porter remède. Pour mon compte je n'y manquerai pas, c'est un devoir. (De toutes parts, très bien, très bien.)

M. Sainte Beuve se lève de nouveau. Les cris : à l'ordre, partent de tous les points de l'assemblée.

Sainte Beuve—Il y a des opinions philologiques honorables et respectables que je défends au nom de la liberté de penser que je ne laisserai jamais attaquer et calomnier sans protestation. (A l'ordre à l'ordre)

M. de Maupas—Vous serez tout seul dans le Sénat pour défendre de pareilles doctrines (De toutes parts : Assurément)

M. le comte de Gramont Flaminien.—C'est la première fois que dans cette enceinte, l'athéisme trouve un défenseur.

Le marquis Canrobert (Se tournant vers Sainte Beuve) —Vous n'êtes pas ici, monsieur, pour défendre un homme qui a nié la divinité du Christ qui s'est posé comme l'ennemi acharné de la religion de nos pères qui est encore celle de la grande majorité des Français. (Très bien, très bien.—mouvement oryint et prolongé d'approbation)

M. de Maupas—L'occasion est bonne pour le Sénat de protester énergiquement contre une pareille œuvre contre les tendances antireligieuses et impiales dont elle a fait l'apologie (Très bien, très bien)

INDUSTRIE LAITIÈRE

La fabrication du beurre en Australie, comme dans la province de Québec, fut l'objet de constantes expériences de la part de ceux qui prennent un intérêt tout particulier à l'industrie laitière, afin de la rendre le plus profitable possible.

Tout dernièrement, les directeurs de la "Société d'industrie laitière d'Australie" se sont réunis afin de discuter sur les moyens à prendre pour obtenir le plus grand rendement en beurre. A cette réunion l'hon. M. Wetz fit part d'un moyen qui a très bien réussi, en ce qu'il contribue à doubler la quantité de beurre généralement obtenue par les procédés ordinaires : l'emploi de la pepsine noire (équivalent de la presure) nullement injurieuse à la santé de ceux qui font usage du beurre ainsi fabriqué : une cuillerée à thé de pepsine suffit pour chaque gallon de crème, et le beurre a un meilleur goût, une plus belle apparence et peut être vendu plus facilement sur les marchés.

Afin de s'assurer plus sûrement de l'efficacité de ce procédé, M. Wetz suggéra la nomination d'un comité devant s'adjoindre un chimiste officiel, afin d'en faire une expérience pratique, suivie d'une analyse chimique, avec le lait de vingt vaches, pour une durée de pas moins de trente jours, et avec prière, au cas de succès, d'en faire connaître publiquement le résultat. Cette proposition fut agréée.

Les membres de ce comité, au nombre de trois, ayant présidé à ces expériences, firent le rapport suivant :

D'après nos instructions, nous avons chargé un fabricant de faire usage de pepsine noire pour la fabrication du beurre, avec le lait de vingt vaches ordinaires, et pendant trente

jours consécutifs. A chaque barattage la crème provenant de ce lait était partagée en deux parties égales, dont l'une sans pepsine, et l'autre avec une cuillerée à thé de pepsine par chaque gallon de crème. Dans le premier cas nous avons obtenu 348 livres et 12 onces de beurre vendu 28 cts la livre, soit \$37.65 pour le beurre provenant du lait de 10 vaches et pendant trente jours. Avec l'autre moitié de cette crème, et les pepsines, nous avons obtenu 884 livres et 8 onces de beurre vendus à 28 cts la livre donnant une recette de \$247.66 ; soit \$345.31 pour le beurre provenant du lait de 10 vaches, pendant un mois.

Nous avons employé, pour cette expérience de trente jours la valeur \$4 en pepsine. Ce fait démontre assez clairement que par l'usage de la pepsine on obtient plus que le double du beurre. Si avec dix vaches, on peut réaliser une augmentation de \$150 sur la production du beurre provenant du lait de ces vaches, ou de \$3000 pour un troupeau de vingt vaches, pourquoi n'essayerait-on pas de profiter de cet avantage. Pour 700 livres de beurre, on dépense pour \$25 de pepsine, soit un demi cent par livre de beurre.

L'analyse du professeur Bowll a démontré que la crème employée pendant ces trente jours d'expérience contenant en moyenne 22 pour 100 de matière grasse et azotée, 13 par 100 de sucre de lait, et 4 pour 100 de sel. En barattant le beurre sans addition de pepsine, 15 par 100 seulement de matières solides entrent dans le beurre, et 24 par 100 sont mêlées au lait de beurre ; avec addition de pepsine, une cuillerée à thé par gallon de crème, 27 par 100 de matières solides entrent dans le beurre, et 2 par 100 restent dans le lait de beurre.

Le fromage qui contient toute la crème et tous les éléments du lait, est meilleur et plus salubre que celui fait avec le lait écrémé ; il en est de même pour le beurre. Il n'y a naturellement rien dans le lait qui puisse être nuisible à la santé. La pepsine n'est pas plus malfaisante que le sel ; elle sert tout simplement à unir ensemble les matières solides du lait, sous forme de beurre. Nous sommes convaincus qu'une cuillerée à thé de pepsine noire à chaque gallon de crème, fera plus que doubler la quantité de beurre, sans autre précaution que par le barattage ordinaire de la crème. La meilleure pepsine est de couleur noire. Le beurre ainsi fabriqué conserve plus longtemps son bon goût et est plus ferme : il peut se conserver longtemps et est facile à être exporté sur les marchés étrangers. Les membres du Comité conseillent fortement aux fabricants de beurre d'en faire l'expérience avec l'assurance d'un bon résultat, tant au point de vue de l'augmentation du beurre comme de sa bonne qualité et de sa longue conservation.

Un bon coup de fusil—M. Edouard White, de Sandy Hill, a tué un aigle, près de B.Oland, qui mesuroit près de sept pieds de longueur. C'est le plus grand oiseau du genre qui ait jamais été abattu au Canada.

Echos de partout

Personnel—M. Euno Castel, assistant-secrétaire de la société l'Institut laïque de notre ville, a été élu secrétaire de la société l'Institut laïque de notre ville, son assistant-secrétaire a lui-même été obligé de changer son domicile.

Examens pour diplômes—Les membres du Bureau des Examinateurs précédents était le Très Révérend J. A. Gavel, Président ; Révérend A. Dumas, Supérieur du Grand Séminaire ; J. N. Naut et N. Germain, secrétaire.

Voici les noms des candidats honorables, Ecole Modèle—M. Louis O. L. L. L., St Charles, avec grande distinction, français et anglais ; Marie-Anne Morin, St Ours, grande distinction, français et anglais ; Amanda Dufault, St Ours, grande distinction française et anglaise ; E. L. Chisoy, St Jacques, grande distinction française et anglaise ; E. L. G. Wiedor, Wiedor, avec distinction française.

Ecole élémentaire—M. Louis Rianna Beauchemin, St-Jean, avec distinction ; Marie L. B. B. B., avec distinction ; M. L. P. P. P., avec distinction ; Georges Lassier, bien satisfaisant.

Téléphone—J. A. Colombe, huissier de la cour, a fait poser six téléphones à sa résidence privée pour la commodité des intéressés.

Améliorations—M. Joseph Brodeur marchand, a fait construire à son immeuble des embellissements pour mettre sa marchandise au dépôt ; ainsi les marchands de la compagnie pourront être servis à souhait.

Personnel—M. N. G. G. G., de St-Charles, était en cette ville mardi.

Fête aux hêtres—M. Guillaume Boivin, industriel de Montréal, a donné samedi, à sa résidence de la rue St-Denis, une charmante fête aux hêtres à laquelle grand nombre d'amis de l'aimable compagnie ont pris part. On remarquait, entre autres personnes, les Hon. sénateurs Thibaudon, Tardif et Desjardins, les Hon. juges Jetté, Gill, Mathieu, Lacombe, les Hon. l'aités, de L. B. B. B., McShane, maire de Montréal, M. A. McQuinn, M. P. P., Pariseau, M. P. P., Dugas, magistrat le poète, l'Hon. H. Archambault, M. M. B. B. B., C. A. G. G. G., H. H. H. H. H., Henri Parent, Dr O'Leary, Dr Duchapelle, M. P. A. Danseur, directeur des Postes, et autres. Il y a eu chant et musique et la soirée a été des plus charmantes.

Accident—Deux ouvriers, MM. Lidger Roberge et Edmond Salois, qui travaillaient à la nouvelle bâtisse de l'école l'Industrie Laitière ont été le 9 courant victimes d'un accident qui aurait pu avoir des suites graves. Tous deux sont tombés lourdement sur le sol d'une hauteur de 16 pieds. Ils s'en sont tirés assez heureusement. Le premier ne se blessa que légèrement à la main. Le second cependant devra abandonner l'ouvrage pendant quelques jours s'étant démis un pied dans sa chute.

Pêche dans la rivière Richelieu—Le ministre de la Marine et des Pêcheries, a donné les instructions suivantes au gardien de pêche de la Rivière Richelieu :

- 1. A l'avenir, la pêche aux verveux ou la soie en printemps sera entièrement interdite.
- 2. Pour le présent, la pêche aux verveux sera permise du 1er juillet au 31 décembre.
- 3. Il ne sera alloué que cinq verveux par chaque poissonnier, et il ne devra pas y avoir plus de cent vingt-cinq verveux jetés tendus entre Saint-Jean et la ligne frontière des Et. Unis.
- 4. Il sera décidé plus tard le nombre